

L'accès à la nationalité française

En 2017, le flux annuel des acquisitions de la nationalité française par décret et par déclaration (mariages, ascendants et fratries) avec 83 674 nouveaux Français est en baisse de 5,7 %. Les acquisitions par décret baissent de 3,5 % et les acquisitions à raison mariage baissent de 15,6 %. Deux nouvelles modalités d'acquisition par déclaration ont été créées à compter du 1^{er} juillet 2016, au bénéfice d'une part des ascendants de Français, d'autre part des frères ou sœurs de Français.

Il convient de noter qu'à ces quatre modes d'acquisition de la nationalité française s'ajoutent d'autres voies d'accès suivies par le ministère de la justice, pour lesquelles les données sur l'année 2017 ne sont pas encore disponibles.

Aussi, l'ensemble des statistiques annuelles sur les acquisitions de nationalité pour l'année 2016 feront-elles l'objet d'une publication complète en juin 2018.

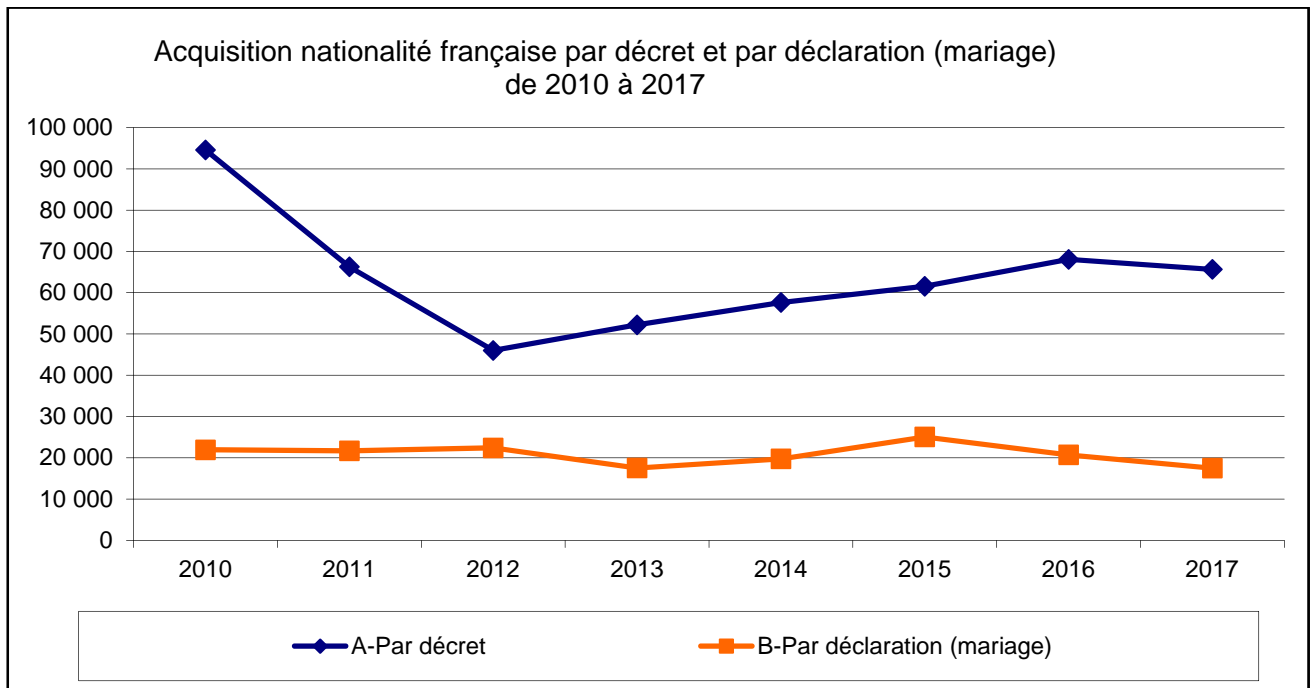
Acquisitions de la nationalité française par décret et par mariage Flux de 2011 à 2017

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/ 2016
A-Par décret	66 273	46 003	52 207	57 610	61 564	68 067	65 654	-3,5%
adultes	46 479	32 875	38 093	40 941	43 494	48 833	47 632	-2,5%
enfants	19 794	13 128	14 114	16 669	18 070	19 234	18 022	-6,3%
B- Par déclaration : mariage	21 664	22 382	17 513	19 725	25 044	20 702	17 476	-15,6%
adultes	20 719	21 525	16 786	19 000	24 153	19 988	16 957	-15,2%
enfants	945	857	727	725	891	714	519	-27,3%
C- Par déclaration : ascendants et fratries						6	544	-
TOTAL (A+B+C)	87 937	68 385	69 720	77 335	86 608	88 775	83 674	-5,7%

Sources : DGEF : SDANF – DSED

Champ : France entière

Note de lecture : sur les 83 674 acquisitions de nationalité en 2017, 17 476 étaient des acquisitions à raison du mariage (y compris les effets collectifs)



Sources : Ministère de l'intérieur - DGEF - (SDANF - DSED) : naturalisations, réintégrations et mariages

Publication du 16 janvier 2018